

Liège, le 21 novembre 2017

Vos réf. : /  
Nos réf. : VB / XM / LN / 28922 - IS 4113

Agents traitants :  
Xavier MIATTON, Inspecteur  
Tél. : 04221.90.52  
Valérie BURLET, Chef de division administratif II.  
Tél. : 04221.90.74

Immeuble sis : rue Molinvaux, 7  
4000 LIEGE

#### CONFORMITE DU BIEN

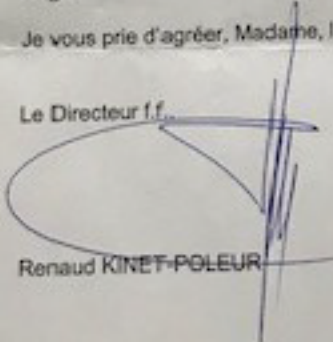
Madame,

Suite aux documents que vous avez déposés le 9 juin 2017 pour compléter votre demande d'attestation de conformité de la division du bien mentionné ci-dessus, nous considérons que les **deux** logements existants dans cet immeuble apparaissent avoir été créés avant 1994 et, au vu des éléments transmis, semblent **conformes** aux dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en vigueur au moment de leur création.

Cette attestation n'est en aucun cas la preuve de conformité du bien aux normes de sécurité et de salubrité publiques ou d'incendie et n'atteste pas d'une qualité de confort correspondant aux normes actuelles. Par ailleurs, elle ne présume pas du respect du Règlement communal sur les Bâtisses, ni du respect du Code du Développement Territorial.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur f.f.

  
Renaud KINET-PGLEUR